

Par recommandé et e-mail
OFCOM
Att. Monsieur Bernard Maissen
Directeur
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne

Vandoeuvres, le 7 juillet 2023

Réf. BAKOM-313.0-4/1/6/23 ; muf – Association Radio Cité ; Avis consultatif relatif à la candidature de l'Association Radio Vostok

Cher Monsieur,

L'Association Radio Cité a le plaisir de vous faire parvenir le présent Avis consultatif en réponse à votre envoi du 9 juin 2023 qui invitait les différents candidats à participer à la procédure de consultation, ce dans le délai imparti au 7 juillet 2023.

A titre liminaire, on rappelle que l'Association Radio Cité a déposé sa candidature le 28 avril 2023 pour la concession de diffuseur de radio locale complémentaire à but non lucratif pour la zone de desserte – Genève (canton de Genève ; canton de Vaud, district de Nyon).

Votre Office a mis au concours 38 concessions et a reçu 51 candidatures. Cela nous réjouit vivement, car ces chiffres attestent d'un grand intérêt pour le paysage radiophonique et télévisuel fédéral et régional. Cette pléthore de candidatures permettra également à votre Office de sélectionner les candidats que vous estimez être les plus à même de satisfaire aux exigences techniques, culturelles et qualitatives dictées par la législation topique.

Plus spécifiquement, s'agissant de l'unique concession de diffuseur de radio locale complémentaire à but non lucratif pour la zone de desserte – Genève, la candidature de notre radio est actuellement en concurrence avec celle de l'Association Radio Vostok.

Nous tenons à relever d'emblée la qualité de cette candidature concurrente. A l'image que revêt à présent le programme spatial soviétique, l'Association Radio Vostok offre un programme mélangeant tendances rétro, opinions à contrecourant, avec des émissions se voulant résolument dans l'ère du temps (usage de vélos, climat). Radio Vostok contribue certainement à la qualité de l'offre radiophonique genevoise.

En revanche, malgré ses qualités indéniables, la candidature de Radio Vostok souffre de diverses faiblesses. Celles-ci seront abordées, non exhaustivement, ci-après. Nous voulons néanmoins d'ores et déjà insister sur le fait que si ces faiblesses impactent à notre avis la candidature de l'Association Radio Vostok, elles ne signifient nullement que l'offre de Radio Vostok serait de piètre qualité, au contraire.

(a) **De l'offre musicale de Radio Vostok**

À la lecture du programme de Radio Vostok, il est indéniable que l'offre musicale, et en particulier « *le Son Vostok* », prend une place considérable dans le programme.

À cet égard, il est curieux de constater que le programme présenté dans sa candidature ne correspond pas tout à fait au programme publié sur son site internet ; selon ce dernier l'offre musicale y occupe une place encore plus importante.

D'après son identité musicale, « *Radio Vostok couvre les musiques actuelles avec un focus sur l'indie rock, en valorisant les artistes suisses, en particulier romand·e-s, et en portant une attention à l'égalité des genres.* ». Si celle-ci affirme que cette identité représente bien plus un état d'esprit qu'un carcan, force est néanmoins de constater que la variété musicale est, à tout le moins, relative et semble essentiellement portée sur le rock, et plus particulièrement le rock indépendant. Sur ce point déjà, l'offre de Radio Vostok, bien que sortant du mainstream musical, s'avère moins riche et diversifiée que celle de Radio Cité. Pour mémoire, cette dernière, au travers de passages spécialement dédiés, met en avant des styles de musiques allant de la « *country* » aux musiques africaines en passant par la musique classique et les variétés musicales d'Amérique du Sud.

De plus, conformément à son mandat, Radio Cité s'assure de diffuser pendant deux heures par jour des artistes exclusivement suisses.

(b) **De l'offre culturelle de Radio Vostok**

S'agissant de l'offre culturelle et de la diversité thématique, les quelques rares plages horaires qui y sont dédiées sont elles-mêmes entrecoupées de sessions musicales (en particulier les « *Vostok Sessions* », qui occupent la moitié de l'émission « *la Quotidienne* », cette dernière étant la seule offre culturelle du programme du lundi au jeudi).

Il est regrettable que Radio Vostok consacre l'essentiel de son temps d'antenne à un style de musique et n'alloue qu'une heure par jour à la richesse culturelle qui anime Genève. À titre de comparaison, plus de la moitié du programme de Radio Cité est consacrée à des émissions culturelles portant sur des sujets divers et variés comme la théologie, les

sciences, l'histoire, la viticulture et la littérature. Dans ce cadre, nul doute que l'offre culturelle de Radio Cité est susceptible de toucher un public plus large que celle de Radio Vostok.

Ce constat est renforcé par l'indication de Radio Vostok selon laquelle elle « *axe sa couverture médiatique autour des cultures émergentes* » (Annexes Radio Vostok, point 2.4, page 1), ce qui semble se référer au monde de l'art, de la littérature, du théâtre et du cinéma. De manière contrastante, Radio Cité voit la diversité culturelle bien plus largement, proposant un vrai kaléidoscope culturel permettant à tout un chacun d'y trouver sa place.

A titre d'exemple, la voix donnée aux minorités culturelles est fort étouffée. En effet, toujours sur la base de la grille des programmes de Radio Vostok, il appert que l'émission « *Tous Azimuts* », consacrée à la diversité, se tient durant une heure du lundi au vendredi. Là encore, bien que celle-ci semble donner la parole à un large spectre d'intervenants, le temps d'antenne qui leur est consacré est restreint. Le programme de Radio Cité, quant à lui, prévoit au moins quatre rencontres par jour avec des intervenants issus de tous les milieux et ce, sans compter les nombreuses émissions qui sont spécifiquement dédiées à des minorités culturelles comme « *Mezzora Italia* » pour la communauté italophone, « *Pour l'Ukraine* » en ukrainien, « *Afromusiques* » ou encore « *Codigos Urbanos* ».

(c) **De la diversité linguistique et intergénérationnelle**

La diversité linguistique revêt une grande importance puisqu'elle est le point d'accès aux cultures étrangères - mais pourtant très présentes localement ! - et aux richesses qu'elles recèlent.

Tant Radio Vostok que Radio Cité cherchent à proposer du contenu dans d'autres langues que le français. Force est néanmoins d'admettre une offre bien plus étoffée et mature auprès de Radio Cité.

Il en va de même de l'approche intergénérationnelle. Si Radio Vostok démontre une volonté de faire participer la jeunesse et les plus de 65 ans, son offre est limitée et l'on discerne bien l'âge du public cible de Radio Vostok. A l'inverse, Radio Cité est pour tous les âges, à l'instar de ses animateurs et bénévoles.

(d) **De la certification ISAS Media et l'affiliation à l'Association des Radios Régionales Romandes (RRR)**

Radio Cité a déployé des efforts considérables afin d'obtenir la certification ISAS Media 9001, qui confirme un haut niveau de qualité de son système de management et de ses processus de réalisation. Cette certification confirme la maturité et le sérieux de l'Association Radio Cité. Dans le même sens, l'affiliation de l'Association Radio Cité au RRR confirme son rôle de premier

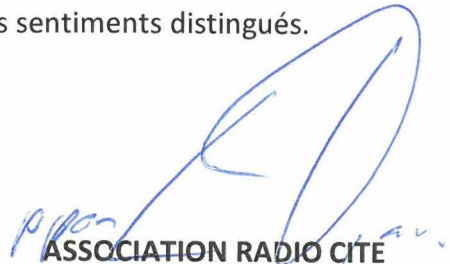
plan, reconnu parmi ses paires, dans la scène radiophonique locale. Dans ce contexte, l'Association Radio Cité applique la convention collective qui lie également d'autres radios affiliées aux RRR et le syndicat Impresum. Enfin, l'affiliation RRR assure également un accès du personnel de Radio Cité à des formations spécifiques.

A l'heure actuelle, l'Association Radio Vostok n'est ni certifiée ISAS Media, ni affiliée aux RRR.

En définitive, l'offre de Radio Cité, au travers d'un programme plus étoffé et nuancé, s'adresse à toutes les tranches de la population genevoise et lui propose une offre tant culturelle que musicale riche et de qualité. Celle-ci s'inscrit bien plus dans le cadre du mandat liée à la concession de radios locales complémentaires sans but lucratif que celle de Radio Vostok, laquelle porte essentiellement sur la musique rock indépendante, les cultures « émergentes », et semble s'adresser aux tranches plus jeunes de la population genevoise.

Si les deux radios contribuent chacune à une offre bienvenue, nous sommes convaincus que l'octroi par votre Office de la concession de diffusion à notre Association assurera au mieux le mandat législatif.

En vous remerciant par avance de l'accueil favorable que vous réserverez à la présente, nous vous prions de croire, cher Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.



ASSOCIATION RADIO CITE

Viviane de Witt

Présidente